



BILAN DE LÉGISLATURE 2018-2022 APERÇU DE LA PLANIFICATION 2023-2027

Ce rapport a pour but d'une part de vous informer sur les différents dossiers menés à terme et ceux en cours mais également d'autre part de vous annexer le plan financier de notre commune 2023-2027 pour valider ensemble les investissements à venir et leur source de financement. Il est organisé selon les trois premiers niveaux du Registre systématique de la RCJU.

Etat, peuple, autorités (1)

- (161) Nous avons adapté le règlement sur les élections communales selon les instructions du canton.
- (172) Un membre du conseil communal a participé au comité de pilotage cantonal sur la cyberadministration.
- (190) Suite à des élections libres en mai 2019 et après 2 premiers maires en fonction, Nous avons pu, le 3^e maire et le conseil communal élu en 2018, faire un état détaillé des suspens et des missions à mener en fonction des degrés d'urgence et des dispositions légales, certains étant déjà en cours depuis 2018 et auparavant.
- (190) Personnel communal :
 - Nous avons réorganisé la répartition du travail suite au départ à la retraite du secrétaire communal. Cette réorganisation a ensuite été poursuivie en prévision de deux départs à la retraite en 2023 et 2024.
 - Le personnel d'administration sera globalement réduit de 30% EPT suite à la digitalisation et la future centralisation de certaines tâches (par exemple AVS).
 - Nous allons mettre en fonction d'ici à la fin de l'année un outil de gestion des heures du personnel, avec imputation par secteur et services communaux.
 - Le personnel de voirie, 2 postes totalisant 180 %, a été, au moins temporairement, augmenté à 200 %.
 - La nomination d'un employé supplémentaire en qualité de responsable de la voirie et des bâtiments a été envisagée, mais est pour l'instant reportée. Une nouvelle organisation avec un responsable déjà en place et le concours de sous-traitants vous a été présentée ce soir.
- (190) Finances :
 - Nous avons renouvelé en 2021 et 2022 de grands prêts bancaires à des conditions plus avantageuses.
 - Toutes les charges ont été contrôlées pour une optimisation systématique.

- (190) La pandémie a ralenti de nombreux travaux, en empêchant certaines réunions et en obligeant le conseil à ne pouvoir parfois se réunir qu'en vidéo-conférence complète ou partielle.
- (190) Le site web est en cours de renouvellement et certaines procédures de contacts citoyens ont été numérisées.

Education, science, culture, Eglise, défense nationale, police (4 et 5)

- (410) Cercle scolaire : une réflexion, avec la mise en place potentielle d'un groupe de travail avec la commune de Boncourt, sera démarrée en 2023 en vue d'un éventuel élargissement du cercle scolaire. Sa réalisation dépendra notamment de la proposition financière du coût par élève qui serait facturé par Boncourt, en comparaison avec le coût financier par élève de la rénovation de notre école à Buix.
- (410) Toutes les classes ont été équipées d'un tableau interactif et de deux ordinateurs portables pour les élèves.
- (410) Une classe supplémentaire a été réattribuée dans le bâtiment scolaire de Buix afin de pallier les problèmes de place pour les cours de travaux manuels.
- (410) Toutes les places de jeux communales (4x) seront renouvelées courant 2023, sous réserve de l'acceptation du projet par l'Assemblée communale.
- (556) Cimetières : un groupe de travail, composé de 2 représentants par paroisse des 3 villages composant notre commune, a été constitué avec le cahier des charges suivant :
 - Harmonisation des indemnités versées par la commune aux paroisses découlant des actes de classification.
 - Planification des investissements pour la mise en place d'un jardin des souvenirs voire de structures de columbarium.
 - Mise à jour des concessions pour Courtemaîche et Buix.
 - Restera à faire la mise en place de concessions pour le cimetière à Montignez, inexistantes à ce jour, pour améliorer l'auto-financement de ce service communal.

Constructions, travaux publics, énergie, transports et communications (7)

- (701) Bâtiments :
 - Nous avons lancé une étude synthétique du parc immobilier de Basse-Allaine (scolaire, halle des fêtes et habitats) par un mandat à CSD.
 - La première étape de rénovation de la halle des fêtes à Courtemaîche, suite à l'endommagement accidentel de sa cuisine, a commencé.
 - Les coûts de la seconde étape, consistant en une amélioration énergétique indispensable à moyen terme, ont été chiffrés.
 - Nous avons mis en place un plan de vente de certains objets, assorti d'un plan de rénovation par étapes d'autres objets.

- Les deux cabanes forestières ont été rénovées. Nous avons ensuite constitué deux amicales composées d'une demi-douzaine de citoyens disposés à gérer les locations et entretenir les infrastructures des cabanes. D'une manière générale, ces amicales fonctionnent à l'entière satisfaction du conseil communal comme des utilisateurs des cabanes.
- Nous avons redéfini l'usage des locaux d'abris PC et adapté leur tarification, dans le but d'une part d'économiser l'énergie nécessaire à leur exploitation et d'autre part de mieux contribuer à l'autofinancement de leurs charges.
- (701) Permis de construire : JURAC a été mis en place avec succès et les permis sont désormais traités dans un délai plus court par notre administration.
- (701) Conciergerie :
 - En perspective de la retraite des deux titulaires actuelles (2022 et début 2025), un plan d'entretien des locaux sera mis en place par un spécialiste.
 - Une synergie avec la commune de Boncourt est envisagée. Elle est prévue dans le mandat d'un groupe de travail constitué pour développer la coopération entre les deux communes.
- (702) Aménagement du territoire :
 - Nous avons achevé le plan d'aménagement local (PAL) et ce dernier a été approuvé par le canton.
 - Le PAL révisé a suscité 38 oppositions, qui ont à ce jour connu les suites suivantes :
 - 9 oppositions ont été retirées suite à une séance de conciliation avec une délégation du conseil communal.
 - 8 oppositions ont été partiellement maintenues ou retirées sous des conditions que le conseil communal n'avait pas le pouvoir d'accorder seul. Certains cas ne pourront être résolus qu'après l'entrée en force du PAL.
 - 21 oppositions ont été d'emblée maintenues.
 - Toutes les oppositions maintenues ont été rejetées par le SDT.
 - 5 recours contre les décisions du SDT sont en cours d'examen par la cour administrative.
 - La levée de l'effet suspensif a été sollicitée auprès de la cour administrative.
 - Un plan spécial pour des parcelles communales à viabiliser est en cours d'élaboration à Buix.
 - Nous avons vendu diverses parcelles à Buix et Montignez.
 - Nous avons racheté l'ancien stand de tir de Montignez.
 - Un règlement subventionnant un peu trop facilement la rénovation de bâtiments d'habitation a été abrogé.
 - Nous avons participé au projet de l'EPFZ « Raum+ ».
- (722) Routes cantonales : nous avons finalisé et signé avec les propriétaires fonciers concernés les mutations impliquées par la rénovation de la route de Bure, un ancien dossier.
- (722) Routes communales :
 - 200'000 CHF ont été investis durant cette législature pour la rénovation des routes communales.
 - L'écoulement des eaux de pluie au carrefour du pont de la gare à Courtemaîche, problème resté insoluble pendant de nombreuses années, a été réparé.

- Un plan spécial d'équipement, consistant en la traversée de Montignez direction Lugnez en collaboration avec le SIN, la réfection des canalisations et l'ajout d'un trottoir, est soumis au vote ce soir.
- Suite à une pétition, nous avons constitué une commission citoyenne sur la création de zones 30 km/h. A cette fin, des mesures statistiques des vitesses observées en plusieurs lieux des 3 villages ont été réalisées.
- Nous avons préparé un dossier résumant les entretiens nécessaires pour les routes communales et permettant la planification des dépenses à venir en fonction des priorités et des opportunités (projets d'enterrement de lignes et d'éclairage public BKW). Il prévoit 3 niveaux d'urgence, à savoir :
 - opportunités, 1^{re} urgence,
 - 2^e urgence,
 - confort.
- (722) Chemins vicinaux et forestiers :
 - Au sein de la commission des chemins, nous avons renforcé la collaboration avec les agriculteurs, achevé la rédaction du règlement de leur entretien, bloquée depuis 2011, et terminons sa cartographie par village.
 - Ce règlement instituera une taxe à l'hectare permettant d'autofinancer l'entretien de nos chemins mais également leur rénovation.
 - Nous avons collaboré avec le canton à la création d'un tronçon de la piste cyclable « francovélosuisse » entre Grandgourt et Buix.
- (722) Eclairage public :
 - L'assainissement de l'éclairage public s'est poursuivi (50% fait avant 2018, 35% fait entre 2018 et 2022) par le passage à la technologie LED.
 - Des radars dynamiques, dans le but de minimiser la pollution lumineuse et de maximiser l'économie d'énergie, ont commencé à être installés.
- (722) Voirie :
 - Les 2 postes existants, même augmentés à 200 %, ne suffisent pas toujours. Suite à l'étude faite sur ce dossier par le conseil communal pour éviter des achats de machines et véhicules pas assez utilisés et chers à l'entretien, les besoins supplémentaires sont couverts par des sous-traitants.
 - Nous avons mis en place une première collaboration avec Boncourt pour le balayage et créé le groupe de travail commun mentionné sous 701 pour étendre cette collaboration.

Santé, travail, sécurité sociale (8)

- (810) Des défibrillateurs ont été mis en place dans les trois villages et dans un hameau.
- (814) Déchets :
 - Nous avons recherché des endroits adéquats pour la pose de moloks pour les sacs de déchets du SIDP.
 - Nous étudions actuellement les possibilités d'une centralisation des éco-points en un seul endroit, probablement à Courtemaîche.
 - Nous avons organisé la récupération des déchets ménagers compostables et du gazon auprès du biogaz Etique à Montignez.

- Nous étudions les possibilités d'un broyage par la commune des déchets de branches et de la réutilisation de certaines branches pour la mise en place de haies mortes.
- Ce service communal est équilibré voire bénéficiaire.
- (814) Eaux et épuration : ces deux services s'équilibrent financièrement voire sont régulièrement bénéficiaires, les ajustements nécessaires à la nouvelle réglementation sera modérée au niveau des prix à fixer des m³ d'eau consommés, sauf peut-être pour les eaux usées.
 - Mise en conformité de la STEP de Montignez : la 1^{re} étape est achevée, à savoir sa mise en conformité avec la CNA, la mise à jour des installations, la digitalisation du suivi, l'établissement du cahier des charges du préposé avec formation certifiée de ce dernier. Une demande de crédit pour la 2^e étape est agendée pour 2023 : évacuation des boues, poursuite de la modernisation dans un second degré d'urgence.
 - Nous sommes sur le point d'aboutir à une solution dans le cas d'une conduite de transport à Vâloin, en concertation avec les propriétaires, un ancien dossier hérité des années 2011.
 - Nous présenterons à l'assemblée communale en 2023 le nouveau règlement sur les eaux et eaux usées, et leur financement à long terme.
 - Nous étudions actuellement les possibilités de digitalisation de la lecture des compteurs d'eau.
- (814) Cours d'eau, entretien et rénovation des berges :
 - Le Règlement sur la gestion des eaux de surface a été voté lors de l'assemblée du budget 2022, instituant une taxe pour financer l'entretien des berges et la lutte contre les crues.
 - Nous avons constitué la commission prévue par le règlement ci-dessus, dont les missions seront :
 - Planification de l'entretien des berges par les sous-traitants mandatés mais également par des agriculteurs qui se sont annoncés lors d'une séance d'information pour le faire par leurs soins.
 - Suivi des deux projets d'ouvrage mentionnés ci-après.
 - Recherche de fonds et dons complétant les deux investissements.
 - Nous avons lancé un projet pour l'assainissement de la Vallatte à Buix (dégâts importants suite à un violent orage en 2016) et la correction du cours de l'Allaine pour atténuer les risques de crues, suite à une première étude cofinancée par les communes de Courchavon, Basse-Allaine et Boncourt, et subventionnée par le canton.
 - De premières mesures ont été prises pour la Vallatte à proximité du terrain du Skater Hockey Club.
 - L'investissement prévu pour les 2 objets s'élève à quelque 1,7 million, à financer par l'augmentation de la taxe selon le règlement mais également par une campagne de récolte de subventions, dons et soutiens, avec pour objectif une mise en charge minimale sur les recettes fiscales par ces investissements importants.
- (814) Nous avons initié, soutenu ou participé à quelques autres mesures en faveur de l'environnement :
 - Réaménagement et création de plusieurs biotopes favorisant notamment la reproduction de batraciens.
 - Participation à l'opération « 40 ans, 40 chênes ».
 - Facilitation de l'installation d'un mât à cigognes sur une parcelle du SEHA.

- Création et animation de groupes citoyens dans le cadre de l'action « jardins vivants » visant à éliminer de vieux stocks de pesticides, à favoriser la biodiversité, à créer un parcours didactique etc.
- Adaptation des pratiques de fauchage des bords de routes et chemins favorisant la biodiversité.
- (852) Nous avons lancé un projet de mise en place d'une structure à l'intention de personnes disposant d'une semi-autonomie. Elle serait financée par des investisseurs, et une association, créée en collaboration avec les homes de Boncourt et la Fondation Pinos, serait chargée de la gestion opérationnelle.
- (856) Aide sociale : Nous avons mis en place un groupe d'entraide pour l'aide à la personne.

Economie (9)

- (921) Forêts :
 - La convention du triage forestier a été modifiée de façon à mieux intégrer les partenaires du triage forestier dans un modèle surnommé « pot commun ».
 - Les deux gardes et l'équipe forestière en place ont fourni un excellent travail et le résultat financier du compte des forêts est très satisfaisant et bénéficiaire toutes ces dernières années.
 - Une collaboration avec des organes fédéraux a été mise en place afin d'expérimenter la culture de nouvelles essences résistantes à l'évolution du climat.

Au nom du conseil communal

Le Maire

La secrétaire communale

Thierry Crétin

Céline Meusy

Courtemaîche (Basse-Allaine), septembre 2022